



## Motion soutenue par les sections syndicales SNUipp-FSU – SNUDI FO – SUD Education de Saint-Denis

Nous, enseignants et parents de l'école ..... de Saint-Denis refusons l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine.

### PAS D'APPLICATION DE LA REFORME DITE DES RYTHMES « SCOLAIRES »

Nous demandons que la mairie de Saint-Denis réponde favorablement à la demande des syndicats formulée en commun lors d'une rencontre en mairie le 7 mai dernier :

*« (...) nous pensons que la seule réponse satisfaisante, c'est que le décret sur la réforme des rythmes scolaires soit suspendu afin d'ouvrir des négociations intégrant les revendications des personnels (création de postes, réintégration du temps de concertation dans les emplois du temps des écoles ...) et de permettre la construction d'un projet cohérent pour la réussite des élèves dans un cadre national.*

***C'est pourquoi nous vous demandons à nouveau de ne pas appliquer à la rentrée prochaine et pour cela de proposer une délibération en ce sens au conseil municipal. (...) »***

**Nous demandons au maire et à l'ensemble de l'équipe municipale qu'une délibération demandant au ministre la suspension de la réforme et décidant de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires soit prise lors du prochain conseil municipal, jeudi 22 mai 2014.**